

Démarche : ARS Bretagne - Délivrance de médicaments aux personnes en situation de précarité : demande d'autorisation d'un médecin ou déclaration d'un pharmacien - V2026/02

Organisme : Direction adjointe Hospitalisation

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cette démarche permet à un centre, ou structure, géré par un organisme à but non lucratif, disposant d'équipes de soins aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion de :

-demander l'autorisation au directeur générale d' l'ARS Bretagne, pour un médecin ou chirurgien-dentiste d'être responsable de la gestion des médicaments ;

OU

- déclarer, à l'ARS Bretagne, l'identité du pharmacien responsable de la gestion des médicaments

Nom, prénom et fonction du déclarant

Le déclarant doit être le responsable de la structure

Adresse électronique à laquelle peut être joint le déclarant

Déclaration d'un pharmacien

Votre demande concerne la déclaration du pharmacien responsable de la gestion des médicaments de la structure

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom et prénom du pharmacien responsable de la gestion des médicaments

Numéro de téléphone du pharmacien utilisable pour l'instruction de ce dossier

Copie du certificat d'inscription à l'ordre des pharmaciens pour cette structure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre de désignation du pharmacien signée par le responsable de la structure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre d'engagement du pharmacien comme responsable de la gestion des médicaments

Demande d'autorisation d'un médecin

Votre demande concerne une demande d'autorisation pour un médecin ou chirurgien dentiste de gérer les médicaments de la structure

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom et prénom du médecin qui sera responsable de la gestion des médicaments

Numéro RPPS du médecin responsable de la gestion des médicaments

Courriel du médecin utilisable pour l'instruction de ce dossier

Numéro de téléphone du médecin utilisable pour l'instruction de ce dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre signée du responsable de la structure demandant l'autorisation au directeur général de l'ARS de désigner le médecin comme responsable de la gestion des médicaments (commande, détention, contrôle, gestion, délivrance)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Ecrit du médecin acceptant cette responsabilité

Il est rappelé que les commandes de médicaments ne peuvent être signées que par le médecin responsable de la gestion des médicaments

Conditions de stockage et de gestion des médicaments

Adresse du lieu où seront stockés les médicaments

Département du lieu où seront stockés les médicaments

Des médicaments seront -ils délivrés par des équipes mobiles lors de maraudes ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de situation du local de stockage des médicaments dans la structure.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan des locaux de la « pharmacie » avec emplacement du matériel de stockage des médicaments et autres produits pharmaceutiques

Préciser sur le plan si présence d'un réfrigérateur, d'un coffre-fort, d'un lavabo.

Préciser sur le plan le lieu de rangement des DASRI et des médicaments périmés/à détruire (carton CYCLAMED)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photo extérieure des dispositifs de stockage des médicaments

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photo intérieure des dispositifs de stockage des médicaments

Type de médicaments détenus

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Médicaments thermosensibles

☐ Vaccins

☐ Médicaments classés comme stupéfiants

☐ Autre

Décrire les éléments de sécurité du stock de médicaments

notamment mode de fermeture des lieux de stockage, gestion des clefs (étant précisé que seul le personnel soignant est autorisé à détenir les clés de l'armoire à pharmacie)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Description ou procédure de l'organisation de la traçabilité des commandes de médicaments et des sorties de stock

Description ou procédure de délivrance des médicaments (qui, à quel moment)

Quels sont les moyens de transport et de stockage des médicaments lors des mauraudes

Activité

Type de patients susceptibles d'être accueillis

Préciser si des enfants sont susceptibles d'être présents lors des consultations

Nombre de consultations par semaine sur les 12 derniers mois ou prévisibles (pour une nouvelle structure)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Document décrivant les modes de coopération et complémentarité avec les différents acteurs du territoires pouvant prendre en charge ces patients

Vous pouvez joindre un document pour compléter la déclaration ci-dessus

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Document complémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Document complémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Document complémentaire

Remarque générale